



XAnge

Siparex XAnge Venture

LETTRE ANNUELLE FCPI SIPAREX INNOVATION 2010

AU 31 MARS 2023

Cher Souscripteur,

Nous avons le plaisir de vous adresser la Lettre Annuelle du FCPI Siparex Innovation 2010 dans laquelle vous trouverez le détail de l'activité du Fonds.

Le 5 janvier dernier, nous vous avons adressé un courrier vous informant des avancées sur les opérations de liquidation. Ce courrier vous précisait que la Société de Gestion du Fonds a entrepris, depuis plusieurs mois, de nombreuses démarches et négociations en vue de céder les titres détenus dans les deux dernières participations, les sociétés BMI System et Quadrille.

Les actions de ces sociétés sont non cotées en bourse. Par conséquent, les titres détenus ne peuvent pas être échangés sur un marché réglementé (ou boursier), mais uniquement cédés de « gré à gré » dans le cadre d'un processus de négociations avec un potentiel acquéreur. De ce fait, face au risque d'illiquidité, la Société de Gestion a appliqué une décote sur le portefeuille du Fonds entraînant une baisse de la valeur liquidative des parts.

Les actions engagées pour vendre ces dernières participations vont se poursuivre, afin de céder dans les meilleurs délais les titres détenus, dans l'intérêt des porteurs de parts et pour finaliser le plus rapidement ensuite les opérations de liquidation du Fonds. La clôture qui était initialement prévue le 30 juin 2023, devrait intervenir d'ici le 31 décembre 2023.

Nous vous rappelons que l'entrée en liquidation du Fonds en juin 2019 a entraîné le blocage de toutes les demandes de rachats de part.

Nous vous rappelons également que la Société de Gestion ne prélève plus aucune commission de gestion depuis le 1^{er} janvier 2022, et ce jusqu'à la liquidation totale du Fonds.

À l'issue de la cession de la dernière participation et après établissement des comptes de liquidation audités par les Commissaires aux Comptes, le Fonds procédera à la distribution de la totalité de ses actifs. Cette dernière distribution viendra compléter les quatre remboursements déjà réalisés. Vous en serez informé par courrier.

Nous vous remercions de votre confiance.

L'équipe de gestion

Retrouver toute l'actualité de vos Fonds sur www.siparexfondsfiscaux.com

Pour toute information complémentaire, votre Conseiller se tient à votre disposition

*Nous vous rappelons que la performance du Fonds est directement liée à celles des entreprises dans lesquelles il investit, qui pourront être positives ou négatives.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

1 — PHILOSOPHIE D'INVESTISSEMENT

Avec un savoir-faire éprouvé depuis 1999 dans la gestion de Fonds de défiscalisation du lancement à la clôture, notre équipe, qui dispose d'une expertise spécifique dans les domaines du numérique, des technologies avancées à usage industriel (cleantech, optique etc...) et de l'impact, a un rôle d'accompagnement qui va au-delà de la participation financière. Elle apporte son expérience technologique et ouvre également aux PME innovantes l'accès au réseau de partenaires et d'investisseurs du Groupe Siparex, tout en accompagnant les dirigeants dans leur stratégie de développement.

Nous vous rappelons que les FCPI sont des placements non garantis en capital dont l'objectif est de renforcer les fonds propres des entreprises innovantes non cotées présentant des perspectives de croissance. L'équipe de gestion est chaque jour mobilisée afin de sélectionner rigoureusement et d'accompagner dans la mise en œuvre de leur stratégie les entreprises qui présentent les meilleures opportunités d'évolution, sans que cet accompagnement ne constitue en aucun cas une garantie de succès ou de performance.

2 — FOCUS PARTICIPATIONS

La Société de Gestion est amenée, dans l'intérêt des porteurs de parts, à exercer les droits de vote lors des Assemblées Générales des sociétés dans lesquelles le Fonds détient des participations.

BMI SYSTEM

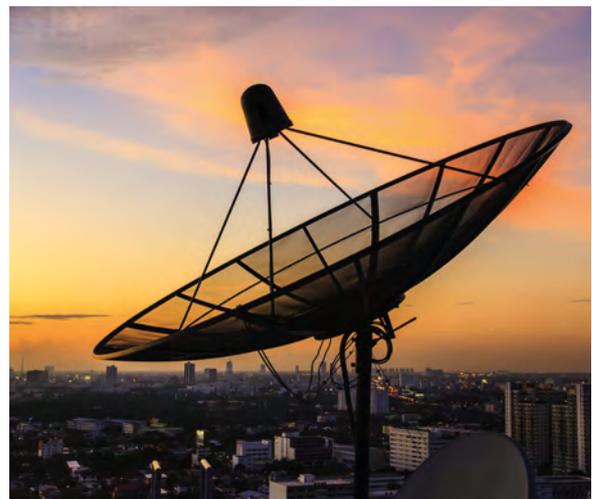
BMI System a pour projet de fusionner avec la société Qairn spécialisée dans la dématérialisation des processus réglementaires en matière de santé pour devenir UBAQ, leader européen de la Health Tech (technologie de la santé).

Cette fusion permettra d'accompagner les industriels (laboratoires pharmaceutiques, fabricants de dispositifs médicaux...) dans leurs interactions avec les professionnels de santé grâce à leurs solutions innovantes alliant conformité, efficacité et simplicité.

L'ensemble fusionné comptera environ cinquante employés et fournira ses services à près de 100 clients dans 20 pays, principalement en Europe et en Amérique latine.

QUADRILLE INGENIERIE

Quadrille a rejoint le partenariat SKYFlow (écosystème satellitaire) en avril dernier afin de répondre à une demande du gouvernement péruvien. L'objectif est de permettre à la population située dans des régions isolées d'avoir accès à des contenus vidéos et documents, notamment pour l'éducation.



Les performances du Fonds sont directement liées à celles des entreprises dans lesquelles il investit, qui pourront être positives ou négatives.

3 — FCPI SIPAREX INNOVATION 2010

—
Avantage fiscal
à l'entrée**

IR 25 %
—

** sous réserve de respecter
les conditions fiscales et notamment
la durée de détention

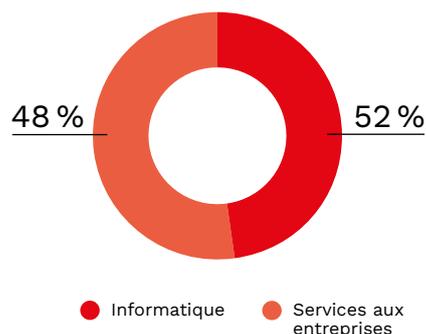
SITUATION AU 31 MARS 2023

Actif net du Fonds au 31/03/23	385 957,00 €
Valeur de souscription	500,00 €
Distributions totales	344,50 €
Valeur liquidative au 31/03/23	28,20 €
Valeur liquidative + distributions au 31/03/23	372,70 €
Évolution sur 1 an	-5,46 %
Évolution depuis l'origine (hors avantage fiscal)*	-25,46 %
Évolution depuis l'origine (avec avantage fiscal)*	-0,46 %

* hors droit d'entrée

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Nous vous rappelons que le Fonds est un placement non garanti en capital.

RÉPARTITION SECTORIELLE DU PORTEFEUILLE



PARTICIPATIONS ACTIVES DU PORTEFEUILLE AU 31 MARS 2023

BMI SYSTEM Éditeur de logiciels de transparence et de conformité

QUADRILLE Éditeur de logiciels de distribution de contenus vidéo sécurisés

Autres placements — Conformément à la stratégie du Fonds, le solde des actifs peut être investi dans des placements de trésorerie et notamment des OPCVM monétaires.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Code ISIN	FR 0010809137
Date de création	29/12/2009
Durée de vie	10 ans
Prorogation ⁽¹⁾	2 x 1 an

En cours de liquidation et rachats de parts bloqués⁽²⁾

(1) La durée de vie du Fonds a été prorogée sur décision de la Société de Gestion.

(2) Les rachats de parts sont bloqués depuis l'entrée en liquidation du Fonds le 28 juin 2019 afin de respecter la stricte égalité entre tous les porteurs de parts.

FRAIS POUR LES PORTEURS DE PARTS DE LA GAMME DES FCPI SIPAREX INNOVATION

Conformément aux dispositions de l'article D. 214-80-5 du Code Monétaire et Financier, la Société de Gestion vous informe du montant détaillé des frais et commissions, directs et indirects, perçus par l'ensemble des intervenants (Société de Gestion, Commercialisateurs, Commissaires aux comptes, Dépositaire, etc.) de chacun des Fonds, et des conditions d'encadrement de ces frais.

MILLESIME DE FONDS	ANNÉE de création	GRANDEUR Constatée (par part)	SOMME DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DES DISTRIBUTIONS PAR PART (en €)										
			FRAIS DE GESTION ET DE DISTRIBUTION RÉELLEMENT PRÉLEVÉS DEPUIS LA SOUSCRIPTION PAR PART (en €)										
			31/03 2013	31/03 2014	31/03 2015	31/03 2016	31/03 2017	31/03 2018	31/03 2019	31/03 2020	31/03 2021	31/03 2022	31/03 2023
FCPI SIPAREX INNOVATION 2010	2009	Valeur liquidative + distributions Montant des frais cumulés	513,41 66,76	516,77 86,34	479,89 105,35	492,91 126,28	487,26 137,52	449,91 147,91	449,49 159,57	410,98 165,03	439,92 171,78	394,22 176,18	372,70 178,43
FCPI SIPAREX INNOVATION 2012	2011	Valeur liquidative + distributions Montant des frais cumulés	445,44 30,09	440,18 50,90	399,29 70,71	424,93 90,16	438,34 110,13	441,17 130,89	428,55 153,72	276,03 167,96	284,31 176,71	160,05 183,62	161,28 183,76
FCPI SIPAREX INNOVATION 2013	2012	Valeur liquidative + distributions Montant des frais cumulés		495,16 29,37	477,64 49,19	656,65 70,16	620,10 89,62	650,18 109,66	635,91 132,08	559,83 152,27	586,02 172,14	542,60 191,76	292,32 199,02
FCPI SIPAREX INNOVATION 2014	2013	Valeur liquidative + distributions Montant des frais cumulés			470,60 30,70	655,50 51,34	624,12 73,11	382,22 96,07	354,87 117,67	241,63 142,45	253,43 165,04	239,50 177,93	175,14 185,24
FCPI SIPAREX INNOVATION 2015	2014	Valeur liquidative + distributions Montant des frais cumulés				546,61 27,76	472,43 49,38	305,60 72,00	287,81 93,11	159,13 115,88	165,86 138,25	146,47 154,54	80,03 166,04
FCPI SIPAREX XANGE INNOVATION 2016	2015	Valeur liquidative + distributions Montant des frais cumulés					476,05 28,13	401,32 49,24	447,07 70,43	396,08 91,92	422,16 113,55	372,37 134,94	279,80 155,50
FCPI SIPAREX XANGE INNOVATION 2017	2016	Valeur liquidative + distributions Montant des frais cumulés						440,61 27,95	430,58 49,24	391,21 70,95	440,51 92,27	429,64 113,42	394,78 133,57
FCPI SIPAREX XANGE INNOVATION 2018	2017	Valeur liquidative + distributions Montant des frais cumulés						490,67 6,21	474,32 33,02	426,48 54,40	439,94 75,52	646,77 97,69	526,25 119,56
FCPI SIPAREX XANGE INNOVATION 2019	2018	Valeur liquidative + distributions Montant des frais cumulés							496,57 5,43	468,83 30,26	461,36 49,97	675,78 67,32	582,38 82,25
FCPI SIPAREX XANGE INNOVATION 2020	2019	Valeur liquidative + distributions Montant des frais cumulés									479,46 25,09	513,35 44,41	520,77 60,93
FCPI SIPAREX XANGE INNOVATION 2021	2020	Valeur liquidative + distributions Montant des frais cumulés										478,65 25,59	458,06 45,42
FCPI SIPAREX XANGE INNOVATION 2022	2021	Valeur liquidative + distributions Montant des frais cumulés											464,12 26,63

Frais de gestion et de distribution (hors droit d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription (calculés selon une méthode normalisée). Il s'agit donc du cumul des frais prélevés depuis l'origine du Fonds. Les montants des frais ainsi que les valeurs liquidatives, majorées des distributions, figurant dans ce tableau résultent d'une simulation selon les normes réglementaires applicables aux Fonds mentionnés aux articles 199 terdecies-0 A et 885-0 V bis du code général des impôts.

AVERTISSEMENT

Votre attention est attirée sur le fait que le montant de votre souscription est bloqué pendant la durée prévue au Règlement du Fonds, sauf cas de déblocage anticipé prévus dans le règlement. L'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficiez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la Société de Gestion. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous le détenez et de votre situation individuelle.

L'avantage fiscal octroyé par la souscription du Fonds présente notamment les contraintes et les risques suivants :

- Une part significative du Fonds est investie dans des petites et moyennes entreprises non cotées. La valeur des actifs du Fonds n'est donc pas le résultat d'échanges sur les marchés financiers, mais de l'appréciation de la Société de Gestion et du commissaire aux comptes du Fonds.
- Une part importante des sociétés dont le Fonds est actionnaire n'est pas cotée ou l'est sur des marchés non réglementés sur lesquels s'opèrent peu d'échanges, engendrant un risque d'illiquidité du portefeuille dont certaines positions pourraient être soldées en contrepartie d'une décote d'illiquidité.
- Risque lié à la faible maturité de certaines entreprises cibles : la performance à l'échéance du Fonds dépend du succès des

entreprises dans lesquelles il investit. Une partie de ces investissements est réalisée dans des entreprises de création récente, qui présentent des risques de défaillance plus importants que des entreprises plus matures. « Les performances passées ne préjugent pas des performances futures ».

- Les rachats de parts lors de la liquidation du Fonds peuvent se faire à un prix inférieur au prix de souscription, il existe donc un risque de perte en capital.

Pour plus d'informations sur les risques spécifiques du Fonds, nous vous invitons à vous reporter à son règlement et DICI (Document d'information clé pour l'investisseur) qui sont disponibles sur le site internet www.siparexfondsfiscaux.com

Le rapport annuel de gestion du Fonds est disponible sur simple demande auprès de Siparex XAnge Venture.

Les appréciations formulées reflètent l'opinion de l'auteur à la date de publication et sont susceptibles d'évoluer ultérieurement. La Société de Gestion Siparex XAnge Venture - Groupe Siparex ne saurait être tenue responsable, de quelque façon que ce soit, de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage du présent document ou des informations qu'il contient. Les informations ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques. Les éléments d'information, opinions et données chiffrées sont considérés comme fondés ou exacts au jour de leur établissement en fonction du contexte économique, financier et boursier du moment et reflètent le sentiment à ce jour de la Société de Gestion. Elles n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification. Le présent document ne peut être reproduit, totalement ou partiellement, diffusé ou distribué à des tiers, sans l'autorisation écrite préalable de la société. Cette Lettre est un document d'information exclusivement destiné aux porteurs de parts et doit être traité de manière strictement confidentielle. XAnge est la marque de l'activité innovation du Groupe Siparex, spécialiste français indépendant du capital investissement, et sa Société de Gestion est Siparex XAnge Venture.

Pour toute information complémentaire, votre Conseiller se tient à votre disposition.

XAnge

Siparex XAnge Venture

5 rue Feydeau, 75002 Paris
T. 01 53 93 02 20
serviceclients@siparex.com

siparexfondsfiscaux.com
xange.fr

Société par actions simplifiée au capital de 1 372 800 € - 452 276 181 RCS Paris
Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n°GP-04000032 - N°TVA : FR 24 452 276 181